FFS
Réglementation - Ski de Fond

REGLEMENT - CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SKI DE FOND D'ETE

Les épreuves sont ouvertes aux U15, U16, U18, U20, Seniors.
Pour les U15 : il n'y aura pas de délivrance de titre de Champion de France.

Les formats et les déroulements des compétitions seront semblables à ceux que l'on utilise en hiver.

Les parcs de ski-roues de la FFS seront utilisés et obligatoires.
Dans le cas où les effectifs seraient trop importants par rapport au nombre de skis-roues, il peut être demandé aux moins bons concurrents d'utiliser leurs skis-roues personnels, de performances équivalentes à ceux du parc FFS.

Le port du casque et des lunettes est obligatoire.

Listes de départ

- U15 : la FFS transmettra les listes d'inscrits à chaque comité, qui répartira ses athlètes en 3 groupes.
- U16 : par tirage au sort
- U18, U20, Seniors : selon les points FFS.

Règlementation

Les règlements FIS et FFS sont applicables lors de ces compétitions, à l'exception de l'article 396.2.6 du Règlement International du Ski relatif aux pointes de bâtons utilisées lors des compétitions de rollerski.